

Réf: Dossier N° 036355

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « MAYNE BTP »

Siège social Abidjan, Cocody, riviera laurier 17, Lot 133, Ilot 7

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27/08/2021 reçus par Me , et enregistrés au CEPICI le 01/09/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MAYNE BTP »

Objet : Toutes prestations de services spécialisées dans les Bâtiments et Travaux Publics ;

Les études environnementales et d'aménagement paysager ;

La fourniture de matériels industriels et équipement électroniques ;

L'entretien et aménagement des espaces verts

La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;

Toutes prestations de service liées aux activités précitées ;

Et, généralement, toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières, industrielles pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets ci-dessus définis ainsi qu'à tous objets similaires ou connexes susceptibles d'en faciliter l'application ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés

Siège social : Abidjan, Cocody, riviera laurier 17, Lot 133, Ilot 7

Dirigeant(s) : Mme DOUCOURE MAYA (COGÉRANT), Mme KONAN CHRISTIANE PAULE LUCILLE (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-03899 du 09/09/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°25146/GTCA/RC/2021 du 09/09/2021

